

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue à la sacristie de l'église, le lundi 6 mai deux mille dix-neuf à dix-neuf heures trente.

Sont présents : M. Robert Beauchamp, maire
Mme Marguerite Desrosiers, conseillère no 1
M. Alexandre Duval, conseiller no 2
M. Pascal Bernier, conseiller no 3
Mme Karyne Messier Lambert, conseillère no 4
M. Gilles Bernier, conseiller no 5

Est absent : M. Roger Couture, conseiller no 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Beauchamp.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par M. Robert Beauchamp, maire, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Julie Hébert, faisant fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

19-05-80

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en modifiant les sujets suivants :

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

19-05-81

Considérant que chacun des membres du conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 avril 2019, il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'il soit approuvé et qu'il soit signé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Beauchamp, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES :

5.1 RAPPORT DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport mensuel se rapportant à la délégation de compétence.

- Les salaires payés pour le mois d'avril 2019 se chiffrent à 13 513,76 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

- Les factures payées durant le mois d'avril 2019 se chiffrent à 8 122,93 \$

5.2 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

19-05-82

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes à payer en date du 30 avril 2019 au montant de 34 353\$.

Il est proposé par madame Karyne Messier Lambert, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale d'en effectuer le paiement.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses inscrites sur la liste des comptes.

Julie Hébert

Arrivée de monsieur Roger Couture.

5.3 POLITIQUE DE LA FAMILLE-SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES- 13 AU 19 MAI 2019-PROCLAMATION

19-05-83

CONSIDÉRANT que la famille est l'unité fondamentale de la société et le milieu naturel pour la croissance et le bien-être de ses membres;

CONSIDÉRANT que le soutien à apporter aux familles et à leurs membres est l'affaire de tous;

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains et la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu s'est dotée d'une Politique de la Famille ainsi que d'une Déclaration de la famille;

CONSIDÉRANT que la Semaine québécoise des familles se tiendra du 13 au 19 mai 2019 sous le thème *C'est le temps d'un vrai Québec Famille!*;

CONSIDÉRANT que cette semaine est une opportunité pour jeter un regard nouveau sur les enjeux qui touchent les citoyens, afin de créer des conditions pour que chacun puisse rendre son expérience familiale plus enrichissante;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Marguerite Desrosiers,
Appuyée par madame Karyne Messier Lambert,
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE PROCLAMER la semaine du 13 au 19 mai 2019 *Semaine québécoise des familles*, sous le thème *C'est le temps d'un vrai Québec Famille!*.

5.4 JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES-PROCLAMATION

19-05-84

CONSIDÉRANT que la *Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées* a pour but de sensibiliser l'opinion publique sur un phénomène inacceptable et tabou dans notre société, soit la maltraitance des personnes âgées;

CONSIDÉRANT l'action 4.2 du Plan d'action de la Politique régionale MADA de la MRC des Maskoutains à l'orientation *Sécurité* qui traite des différentes formes de maltraitance faites envers les personnes âgées;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

CONSIDÉRANT que la plupart des personnes âgées peuvent continuer à apporter une contribution essentielle à la bonne marche de la société pour peu que des garanties suffisantes soient mises en place;

CONSIDÉRANT qu'il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnel ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée;

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains, en collaboration avec la Table de concertation maskoutaine des organismes pour les aînés, veut sensibiliser les citoyens et citoyennes en les invitant à porter le ruban mauve, symbole de la solidarité à la lutte contre la maltraitance;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Pascal Bernier,
Appuyé par monsieur Gilles Bernier,
IL EST RÉSOLU

DE PROCLAMER la journée du 15 juin 2019 comme étant la *Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées* afin de sensibiliser la population de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.

5.5 EMPLOI ÉTUDIANT 2019

19-05-85 Considérant la subvention obtenue par Emplois d'été Canada pour l'été 2019;

Il est proposé par madame Karyne Messier Lambert, appuyée par madame Marguerite Desrosiers et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'afficher le poste d'aide à l'inspecteur municipal et de l'offrir à toute la population étudiante.

5.6 RATIFIANT-ACHAT ORDINATEURS

19-05-86 Considérant l'absence d'ordinateur pour la ressource en loisirs, ainsi que la désuétude de l'ordinateur de notre inspecteur en bâtiment;

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'un portable et d'un ordinateur pour les besoins de la ressource en loisirs et de l'inspecteur en bâtiment, auprès de l'organisme OPEQ qui reconditionne les ordinateurs.

5.7 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX ET AVIS DE MOTION

Le sujet est reporté à la séance extraordinaire du 28 mai 2019 19h00.

5.8 ADOPTION D'UNE PROCÉDURE SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉS DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU L'ATTRIBUTION DE CONTRAT

19-05-87 Considérant que les Municipalités ont l'obligation, au plus tard le 25 mai 2019, de se doter d'une procédure relative à la réception et à l'examen des plaintes (art. 938.1.2.1 CM);

En conséquence, sur la proposition de monsieur Roger Couture, appuyé par monsieur Pascal Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que cette procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution d'un contrat soit adopté, tel que déposé;

De nommer la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité responsable des plaintes;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

Que la procédure est accessible sur le site internet de la Municipalité.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE :

6.1 RÉSOLUTION #2019-04-09: ENTENTE INTERMUNICIPALE-SERVICES DE DÉSINCARCÉRATION (MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE)

La directrice générale dépose la résolution de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville concernant l'acceptation de l'entente intermunicipale de services de désincarcération.

6.2 RÉSOLUTION #2019-04-104: SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE-ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES SERVICES DE DÉSINCARCÉRATION-SIGNATURE DE LA NOUVELLE ENTENTE (MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE)

La directrice générale dépose la résolution de la municipalité de Saint-Jude concernant l'acceptation de l'entente intermunicipale relative à l'établissement des services de désincarcération.

6.3 RAPPORT ANNUEL 2018 DES RISQUES MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS

Le sujet sera reporté à la séance extraordinaire du 28 mai 2019 19h00.

7. TRANSPORT ROUTIER :

7.1 RAPIÉCAGE DES ROUTES

19-05-88

Considérant que des soumissions par invitation ont été demandées à quatre soumissionnaires pour les rangs et routes étant sous la responsabilité de la municipalité;

Considérant que pour effectuer les travaux de rapiécage et de correction de pavage un prix à la tonne métrique a été demandé;

Considérant que la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu a reçu la soumission suivante, savoir:

- Les Entreprises Cournoyer Asphalte Ltée: 169,01\$ la tonne métrique taxes incluses.

Considérant que la soumission est conforme;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Alexandre Duval, appuyé par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir le plus bas soumissionnaires conforme, soit Les Entreprises Cournoyer Asphalte Ltée.

7.2 RATIFIANT-NETTOYAGE DE FOSSÉ-RANG BORD-DE-L'EAU NORD

19-05-89

Considérant que le fossé rang Bord-de-l'Eau Nord nécessite un nettoyage afin de favoriser l'écoulement des eaux et ainsi empêcher la détérioration de nos routes;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

Considérant que la Municipalité de Saint-Aimé effectuera début mai le nettoyage du prolongement de notre fossé;

En conséquence, il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par monsieur Pascal Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les travaux de nettoyage du fossé rang Bord-de-l'Eau Nord en même temps que la Municipalité de Saint-Aimé afin d'éviter des frais de mobilisation inutiles.

Il est également résolu que la moitié du nettoyage du fossé rang Bord-de-l'Eau Nord sera à la charge de Ferme du Bout du Champ Ltée.

7.3 ABAISSMENT DU NIVEAU DU PONT ROUTE 239 PRÈS DE L'INTERRUPTEUR AUTOMATIQUE D'HYDRO-QUÉBEC À PROXIMITÉ DU 532, RUE DE L'ÉCOLE

19-05-90

Considérant les problèmes récurrents d'écoulement des eaux dus au niveau du pont Route 239 près de l'interrupteur automatique d'Hydro-Québec à proximité du 532, rue de l'école;

Il est proposé par madame Karyne Messier Lambert, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la directrice générale de formuler une demande officielle d'abaissement du niveau du pont Route 239 près de l'interrupteur automatique d'Hydro-Québec à proximité du 532, rue de l'École à Monsieur Bouthillette du Ministère des Transports.

8. HYGIÈNE DU MILIEU :

8.1 COMPENSATION ANTICIPÉE POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE 2018

La directrice générale dépose le tableau sur la compensation anticipée pour la collecte sélective 2018 dont le montant s'élève à 7 744\$.

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME :

9.1 RAPPORT INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois d'avril 2019. Aucun avis d'infraction n'a été donné. Aucune plainte n'a été reçue.

Trois (3) permis ont été émis. Un (1) permis de construction, un (1) permis d'abris forestier et un (1) permis de rénovation pour un montant total des travaux estimés à 42 000\$.

Une réunion du comité consultatif d'urbanisme a eu lieu au cour du mois.

9.2 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME-REMPLACEMENT

19-05-91

Considérant le retrait volontaire de monsieur Réjean Bernier en tant que membre du comité consultatif d'urbanisme;

Considérant qu'il y a un poste à combler;

En conséquence, il est proposé par madame Karyne Messier Lambert, appuyée par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir le poste au sein du comité consultatif d'urbanisme à toute la population en envoyant une feuille volante et en affichant les postes sur le site web et les réseaux sociaux.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

9.3 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SITUÉE SUR LE LOT #3 218 922, VISANT À AUTORISER L'UTILISATION DE CONTENEURS À TITRE DE BÂTIMENTS

Le sujet est reporté à la séance extraordinaire du 28 mai 2019 19h00.

10. LOISIRS ET CULTURE :

10.1 RAPPORT COMITÉ DES LOISIRS

Marianne St-Amant, ressource en loisirs, est en poste depuis le 26 avril 2019. Elle est présente tout les vendredi à la Sacristie de l'Église. Elle s'occupe, de concert avec le comité des loisirs, des festivités qui s'en viennent, dont l'adieu à l'ancienne école suivi du Méchoui, un char allégorique sera monté pour la Saint-Jean-Baptiste qui aura lieu à Massueville et pleins d'autres surprises.

19-05-92

Considérant la construction d'un char allégorique en vue des festivités de la Saint-Jean-Baptiste à Massueville;

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'attribuer un montant de 250\$ au Comité des loisirs pour le montage du char allégorique.

10.2 EMBELLISSEMENT-POTEAUX ET POTS DE FLEURS

Le sujet est reporté au prochain budget.

10.3 CCPEM-BACS DE JARDINS URBAINS

Le dossier est en suspend.

11. POINT D'INFORMATION :

- 11.1 Résolution #19-03-59: Règlement #19-536 abrogeant et remplaçant le règlement numéro 06-200 de tarification et de frais administratifs pour la fourniture de biens et de services-Adoption (MRC des Maskoutains)
- 11.2 FormaLourd-Formation adaptée aux entreprises (ex: Vision météo)
- 11.3 Réseau québécois de Villes et Villages en santé-23 mai 2019
- 11.4 Cooptel-Projet de construction de fibre optique
- 11.5 Résolution #19-04-111:Fonds de développement rural-Projets printemps 2019-1ere vague-Approbation (MRC des Maskoutains)
- 11.6 Résolution #19-04-114: Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie-Proclamation et levée du drapeau (MRC des Maskoutains)
- 11.7 Correspondance du Ministre des Affaires francophones

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

12. SUJET DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Beauchamp, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

19-05-93

Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par monsieur Alexandre Duval et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 22h25.

Maire

Directrice générale